

Fiches de données de sécurité et étiquetage

OBJECTIFS

- Définir ses obligations en fonction de son statut : fabricant, formateur, reconditionneur, importateur, distributeur, stockeur, utilisateur
- Présentation du règlement 2020/878 CE

DUREE

- 2 Jours – 14 h

PUBLIC CONCERNE

- Responsable HSE et affaires réglementaires
- Responsables techniques et R&D

PRE REQUIS

- Connaître les bases du règlement Reach et quelques notions de risque chimique

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Présentation de cas
- Exercices d'application
- Interaction en continu avec les stagiaires

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

CONTENU

J1 Champs Réglementaire - matin

- La réglementation Européenne et Française : déclinaison de REACH, SGH, Code du travail et réglementations Transports.
- Le règlement européen CLP :
 - Spécificités Classification, Labelling & Packaging
 - Nouvelles classes de danger (UE 2023/707)
 - Échéances et périodes transitoires (2025–2028)
 - Nouvelles responsabilités des fabricants, importateurs, utilisateurs aval.
 - Terminologie & classes de danger
 - Processus de classification et procédures d'étiquetage /emballage ; gestion des ATP 21 et 23.
 - Impact sur l'évaluation des risques professionnels et la réglementation ICPE.

Fiche de Données de Sécurité – après-midi

- Présentation du règlement 2020/878 CE
- RETEX : réponses aux questions récurrentes de la profession :
 - Quand rédiger une FDS ?
 - A qui fournir une FDS ? Quand et comment ?
 - Quels formats et quelles langues en fonction des pays de destination ?
 - Que faire à réception d'une FDS étendue ? et quels délais ?
 - Quand mettre à jour une FDS ?
 - Quel est le lien entre FDS et étiquettes CLP et transport ?
 - Quelles sont les sources d'informations utiles et fiables ?

J2 Dernières évolutions - matin

- UFI code et PCN
- Dernière révision du GHS impactant les rubriques 9 et 14
- Limite de concentration spécifique
- Estimation de toxicité aiguë
- Perturbateurs endocriniens, modification de l'annexe XIV
- Nano forme
- Etiquetage réglementaire – Evolutions du règlement CLP

Fiche de Données de Sécurité - matin

- Dans le cadre d'une étude de conformité d'une FDS fournisseur
- Dans le cadre d'une rédaction d'une FDS

Réglementation TMD en lien la FDS – après midi

- Connaissance des marchandises dangereuses : familles, caractéristiques et dangers (ADR).
- Généralités ADR et arrêté français, classement et codes de danger/matières.
- Transport des produits conditionnés : emballage, marquage/étiquetage, chargement en commun.
- Le contenu de la section 14 de la FDS
- Lien entre ADR, IATA, IMDG
- ADR 2025 : principales évolutions (incluant batteries Li/Na, documents, équipements).
- Colis en quantités limitées et exemptions.
- Signalisation véhicules, documents réglementaires, consignes de sécurité, certificats conducteurs.
- Rôles & responsabilités (emballeur, chargeur, expéditeur, transporteur, conseiller à la sécurité).